



Extrait du Presse-toi à gauche !

[http://www.pressegauche.org/Negociations-dans-la-construction-L-Alliance-syndicale-annonce-la-ratificati
on](http://www.pressegauche.org/Negociations-dans-la-construction-L-Alliance-syndicale-annonce-la-ratificati
on)

Négociations dans la construction â€” L'Alliance syndicale annonce la ratification de l'entente de principe dans les secteurs IC-I

Date de mise en ligne : vendredi 29 août 2014

- Communiqués -

Copyright © Presse-toi à gauche ! - Tous droits réservés

MONTRÉAL, le 29 août 2014 - À la suite des assemblées de vote au scrutin secret tenues aux quatre coins du Québec, conformément à la Loi sur les relations de travail, la formation professionnelle et la gestion de la main-d'oeuvre dans l'industrie de la construction (R-20), l'Alliance syndicale annonce la ratification de l'entente de principe survenue le 8 juillet dernier par une proportion de 86,25% des travailleurs membres du Conseil provincial (International), la CSD-Construction, le Syndicat québécois de la construction et la CSN-Construction.

Étant donné ces résultats, les nouvelles conventions collectives dans les secteurs institutionnel, commercial et industriel (IC-I) entreront en vigueur le 31 août prochain. Les travailleuses et travailleurs pourront, entre autres, bénéficier d'une augmentation de salaire de 2,4% à cette date.

« La signature de ces conventions collectives viennent mettre fin à un processus de négociation qui s'est déroulé dans des circonstances particulières avec une loi spéciale décrétée l'année dernière et la menace d'une nouvelle cette année. Nous sommes satisfaits d'avoir réussi à obtenir des gains monétaires importants pour l'ensemble des travailleuses et travailleurs de la construction et les remercions pour leur appui » a déclaré Sylvain Morissette, porte-parole de l'Alliance dans les secteurs IC-I.

À propos de l'Alliance syndicale((

L'Alliance syndicale représente les 175 000 travailleurs et travailleuses de la construction dans le cadre des négociations de la construction. Elle regroupe les 5 syndicats représentatifs de la construction soit le Conseil provincial (International), le Syndicat québécois de la construction (SQC), la CSD Construction et la CSN-Construction et la FTQ-Construction.